



Substances dangereuses: ce qu'il faut savoir

Etiquetage

Substances et mélanges¹ doivent être emballés et étiquetés en fonction de leur dangerosité.²

- Des pictogrammes permettent de visualiser les principaux dangers et le potentiel de danger de la substance.
- Des mentions de danger décrivent la nature et le degré des dangers.
- Des conseils de prudence indiquent les précautions d'utilisation à observer.

La **fiche de données de sécurité** fournit des informations plus précises sur la substance. Elle comporte notamment des indications sur le produit, sur les dangers et par là même sur les mesures de protection qu'il implique ainsi que sur la protection de l'environnement.

Attention: l'absence d'un étiquetage de sécurité ne signifie nullement que la substance n'est pas dangereuse!

The diagram shows a yellow rectangular label for Acetone. At the top left is a flame pictogram (F) with the text 'Facilement inflammable'. To its right are hazard phrases: R11 (Facilement inflammable), R36 (Irritant pour les yeux), R66 (L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau), and R67 (L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges). Below the flame pictogram is the text 'F Facilement inflammable'. At the bottom left is a black 'X' pictogram (Xi) with the text 'Irritant'. To its right are precaution phrases: S9 (Conserv. le récipient dans un endroit bien ventilé.), S16 (Conserv. à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer.), S26 (En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.), and S46 (En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.). Below the 'X' pictogram is the text 'Xi Irritant'. At the bottom of the label is a white box containing the text: 'Nom, adresse et numéro de téléphone de la société responsable en Suisse.' To the right of the label, two red brackets group the phrases. The top bracket groups the R phrases and is labeled 'Phrases de risque (phrases R)'. The bottom bracket groups the S phrases and is labeled 'Conseils de prudence (phrases S)'.

Etiquette de désignation

¹ L'expression «substances et mélanges» est abrégée dans le reste de la présente brochure par «substances».

² Loi fédérale du 15 décembre 2000 sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (loi sur les produits chimiques, LChim).

Nouvel étiquetage selon le SGH



Pour harmoniser à l'échelle internationale le classement et l'étiquetage des produits chimiques, l'ONU a élaboré le système d'étiquetage SGH³.

L'introduction du SGH en Suisse est progressive. Pendant une **phase transitoire** de plusieurs années, les deux systèmes (ancien système et SGH) seront utilisés **en parallèle**.

Cette brochure comporte le **nouvel étiquetage international SGH** (pp. 4–7) ainsi que l'**ancien système** (pp. 8–11).

Vous trouverez d'autres renseignements à ce sujet en consultant le site de la campagne d'information SGH (www.infochim.ch) et de l'Office fédéral de la santé publique (www.bag.admin.ch/sgh).

The diagram shows a yellow rectangular label for Acetone. On the left, there are two hazard pictograms: a flame in a diamond (labeled 'Danger') and an exclamation mark in a diamond (labeled 'Attention'). To the right of the pictograms is a list of hazard (H) and precaution (P) statements. On the far right, two vertical labels with brackets indicate that the H statements are 'Mentions de danger (phrases H)' and the P statements are 'Conseils de prudence (phrases P)'. At the bottom of the label is a field for the responsible company's name and contact information.

Acétone	
	H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
	H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Danger	
	P210 Tenir à l'écart de sources d'inflammation. Ne pas fumer.
	P261 Éviter de respirer les vapeurs. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P403/233
Attention	
	P305/351/338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Nom, adresse et numéro de téléphone de la société responsable en Suisse.	

Étiquette de désignation

³ SGH signifie «Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques». Le SGH a été introduit dans l'UE selon le «règlement CLP», règlement (CE) n° 1272/2008. La législation suisse sur les produits chimiques fait référence à ce règlement.

Pictogrammes de danger SGH

Dangers pour la santé



Danger

De **petites, voire de très petites quantités** sont **mortelles** ou ont de **graves effets aigus** sur la santé.



Danger ou Attention

Possibilité de **graves effets chroniques** sur la santé, par ex. **lésions organiques** et **troubles respiratoires**.⁴

Danger ou Attention?

La mention d'avertissement «Danger» est utilisée pour caractériser les catégories de danger les plus sévères. «Attention» est réservé aux catégories de danger moins sévères. Même si l'étiquette présente plusieurs pictogrammes, elle ne comporte qu'une seule de ces mentions d'avertissement.

⁴ Les substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) sont également étiquetées avec ce pictogramme. La mention de danger H correspondante indique s'il s'agit d'une substance CMR suspectée ou avérée.



Danger

Propriétés **corrosives** entraînant des **lésions durables** de la peau et des yeux.



Attention

Effets les plus divers sur la santé, par ex. **rougeurs, irritations respiratoires, allergies cutanées.**

Tenez absolument compte des mentions de danger H!

Pictogrammes de danger SGH

Dangers physiques



Danger ou Attention

Facilement **inflammable** en présence d'une source d'inflammation. Les vapeurs dégagées par les liquides ainsi que les gaz et les aérosols peuvent même provoquer des **explosions**.⁶



Danger

La chaleur, le frottement, un choc ou un amorçage peuvent déclencher une explosion.



Danger ou Attention

Un feu peut être entretenu et **avivé**, même en l'absence d'air (oxygène).

⁵ **Sources d'inflammation** possibles: étincelles d'origine électrique, flammes nues, étincelles d'origine mécanique, cigarettes, décharge électrostatique, surfaces chaudes, etc.

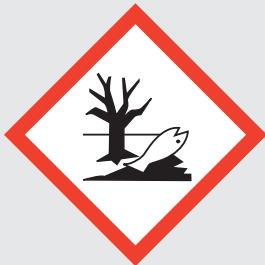
⁶ Les liquides que la mention de danger H désigne comme extrêmement ou facilement inflammables sont particulièrement dangereux. Les vapeurs qu'ils dégagent peuvent, déjà à température ambiante, former des mélanges explosibles avec l'air.



Attention

Danger d'**explosion** occasionné par des gaz comprimés, liquéfiés ou dissous.

Pictogramme de danger SGH Dangers pour l'environnement



Attention

Des **dommages environnementaux** aigus ou chroniques sont possibles si la substance parvient dans le milieu aquatique.

Tenez absolument compte des mentions de danger H!

Symboles et indications de danger selon l'ancien système d'étiquetage

Substances classées très toxiques, toxiques ou nocives



T+ Très toxique

Substances qui, même utilisées en très petites quantités, peuvent avoir des effets graves sur la santé ou être mortelles. Exemples: **acide cyanhydrique, acide fluorhydrique (> 7 %)**.



T Toxique⁷

Substances qui, utilisées en petites quantités, peuvent avoir des effets graves sur la santé ou être mortelles. Exemples: **anhydride sulfureux, méthanol**.



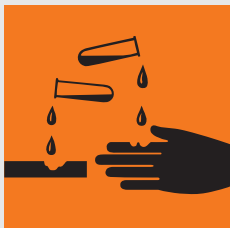
Xn Nocif⁸

Substances qui peuvent avoir des effets dangereux sur la santé, voire être mortelles si elles sont utilisées en assez grandes quantités. Exemples: **dichlorométhane, toluène**.

⁷ Les substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques des catégories 1 et 2 sont également étiquetées T.

⁸ Les substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques de la catégorie 3 sont également étiquetées Xn.

Substances caustiques ou irritantes



C Corrosif

Substances qui peuvent entraîner des lésions graves de la peau, des yeux et des muqueuses. Exemples: **hydroxyde de sodium, acide sulfurique (> 15 %)**.



Xi Irritant⁹

Substances qui peuvent provoquer des rougeurs ou une inflammation en cas de contact avec la peau, les yeux et les muqueuses. Exemples: **carbonate de sodium, eau de Javel**.

⁹ Cette catégorie comprend également les substances allergènes.

Substances extrêmement inflammables, facilement inflammables ou inflammables



F+ Extrêmement inflammable

Substances qui forment des mélanges explosibles avec l'air et qui peuvent s'enflammer **très facilement** en présence d'une source d'inflammation (point d'éclair < 0° C, point d'ébullition < 35° C). Exemples: **hydrogène, acétylène**.



F Facilement inflammable

Substances qui forment des mélanges explosibles avec l'air et qui peuvent s'enflammer **facilement** en présence d'une source d'inflammation (point d'éclair < 21° C). Exemples: **acétone, éthanol**.

Pas de symbole

Inflammable

Substances qui forment des mélanges explosibles avec l'air et qui peuvent s'enflammer en présence d'une source d'inflammation (point d'éclair entre 21° C et 55° C). Exemples: **styrène, white spirit**.

¹⁰ Sources d'inflammation possibles: étincelles d'origine électrique, surfaces chaudes, cigarettes, étincelles d'origine mécanique, flammes nues, décharge électrostatique, etc.

¹¹ Le point d'éclair est la température la plus basse à laquelle un produit combustible dégage suffisamment de vapeurs inflammables pour former avec l'oxygène de l'air un mélange qui s'enflamme momentanément en présence d'une source d'inflammation. Lors de l'entreposage et de l'utilisation de liquides inflammables ayant un point d'éclair inférieur à 30° C, il faut prendre des mesures afin de prévenir les explosions.

Substances comburantes



O Comburant

Substances qui peuvent entretenir un feu sans apport d'air (oxygène). Exemples: **nitrate de potassium**, **peroxyde d'hydrogène (> 60 %)**.

Substances explosibles



E Explosif

Substances présentant un danger d'explosion par choc, friction, feu ou autres sources d'ignition. Exemples: **nitrate de cellulose**, **acide picrique**.

Substances dangereuses pour l'environnement



N Dangereux pour l'environnement

Substances qui peuvent se révéler dangereuses pour l'environnement. Exemples: **chlorofluorocarbones (CFC)**.

Information, conservation et utilisation

Acétone

	H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
	H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Danger	
	P210 Tenir à l'écart de sources d'inflammation. Ne pas fumer.
	P261 Éviter de respirer les vapeurs. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Attention	
	P305/351/338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées. Continuer à rincer.

Nom, adresse et numéro de téléphone de la société responsable en Suisse.

Informez-vous

Tenez compte de l'étiquetage, des fiches de données de sécurité et des modes d'emploi. Ils visent à vous protéger. Le **mode d'emploi** indique les utilisations et les dosages. Le surdosage ne rend pas le produit plus efficace et peut être nocif pour les êtres humains, les animaux et l'environnement.



Substituez et réduisez les quantités de substances dangereuses

Pour les mêmes utilisations, **il est souvent possible de substituer les substances dangereuses par des substances moins dangereuses.**

N'achetez que les quantités nécessaires. Une quantité de substances dangereuses supérieure aux besoins réels entraîne des coûts superflus, prend inutilement de la place, peut être dangereuse pour des tiers (enfants par ex.) et constituera une charge pour l'environnement lors de la destruction.



Évitez les dangers que vous ne connaissez pas

L'utilisation de substances dangereuses suppose dans de nombreux cas une **formation** particulière ou une **instruction**. N'employez pas de substances dont vous ne connaissez pas les dangers ou pour lesquelles vous ne pouvez **pas mettre en œuvre les mesures de protection** nécessaires.



Évitez les confusions

Ne conservez les substances dangereuses que dans les emballages d'origine. Les emballages doivent empêcher de confondre les substances dangereuses avec des aliments, des produits cosmétiques, des médicaments ou des aliments pour animaux. Il ne faut par exemple jamais transvaser de liquides dangereux dans des bouteilles destinées à contenir des boissons (possibilité de confusion).



Conservez correctement les substances dangereuses

L'accès à ces substances doit être impossible pour les personnes non autorisées. Il est nécessaire de tenir compte des indications figurant sur l'emballage ainsi que dans la fiche de données de sécurité. N'entreposez jamais d'aliment, de médicament ni d'aliment pour animaux à proximité de substances dangereuses. Les armoires pour produits chimiques et les locaux d'entreposage doivent être signalés bien visiblement au moyen des signaux d'avertissement appropriés.



Éliminez correctement les substances dangereuses


Éliminez correctement les substances dangereuses devenues inutiles et leurs résidus. Les restes de substances dangereuses achetées par un particulier dans un magasin de détail peuvent être retournés au point de vente. Ces magasins sont tenus de s'occuper gratuitement (pour de petites quantités) de l'élimination correcte.

Mesures à prendre en cas d'intoxications et de brûlures par des caustiques

Mesures en cas d'intoxications et de brûlures par des caustiques




Premiers secours simultanément ou ensuite

- Eloigner le plus vite possible l'accidenté de la zone dangereuse. Prudence: le sauveteur lui-même peut être menacé.
- Le sujet sans connaissance doit être couché sur le côté et protégé du froid. Ne rien lui administrer par la bouche.



Le visage doit être en position basse afin que le sang, les vomissements ou les sécrétions présents dans la bouche puissent s'écouler à l'extérieur. Observer sans interrompre le sujet sans connaissance, sa respiration pouvant s'arrêter en tout temps.

- Le patient sans connaissance ne respire plus ou respire mal (irrégulièrement ou en râlant) et son visage devient bleu: respiration assistée immédiate.



Coucher le sujet sur le dos, incliner la tête en arrière et relever le menton.

Souffler soigneusement de l'air à travers le nez ou la bouche légèrement ouverte.

Contrôle: la cage thoracique doit se soulever, bruit de l'air expiré.

- Lors d'arrêt cardiaque: massage cardiaque externe
- Brûlures par des acides et alcalis

Yeux: ouvrir les paupières. Rincer sous jet d'eau modéré (robinet ou douche) pendant 10 minutes ou utiliser une solution de lavage oculaire.

Peau: enlever prudemment les vêtements souillés. Rincer la peau avec de grandes quantités d'eau (robinet ou douche) pendant 10 à 15 minutes. Pansement sec.

Bouche, œsophage, estomac: faire boire de l'eau (2 à 3 dl en 30 minutes). Ne pas provoquer de vomissement.

Demander aide médicale à

Médecin	☎
Hôpital	☎
Poste sanitaire	☎
Police	☎

Si aucune aide médicale ne peut être obtenue, appeler immédiatement le:

Centre d'information toxicologique ☎ 145

- Le médecin et le centre d'information toxicologique ont besoin d'informations précises:

Qui Nom, âge, poids, sexe, le cas échéant adresse et téléphone.

Quoi Désignation exacte du poison et du nom du fabricant (indiqué sur l'étiquette de l'emballage).

Combien Quantité en grammes ou en millilitres sinon par exemple cuillère à café, grosse gorgée, etc. Lorsqu'il s'agit de caustiques, en indiquer la concentration; pour les solvants, en préciser la composition. S'il s'agit de gaz ou de vapeurs, en indiquer la couleur et la durée de l'inhalation.

Quand Temps. Cette indication est-elle exacte ou seulement vraisemblable?

Comment Ingestion? Contact? Inhalation?

Divers A quel poste de travail l'accidenté est-il survenu? Quelles substances y sont ordinairement utilisées? L'intoxiqué présente-t-il déjà des symptômes? Si oui, lesquels? L'accidenté a-t-il pu donner des précisions? Maladies connues?

Signal de sécurité «Mesures en cas d'intoxications et de brûlures par des caustiques» (réf. 2063/1.f)

Tôle d'aluminium bicolore à clouer: 0,3 mm d'épaisseur
Dimensions: 420 x 297 mm (format A3 oblong)

Commande de moyens d'informations:

Suva
Service clientèle
Case postale, 6002 Lucerne

www.suva.ch/waswo-f
Fax 041 419 59 17
Tél. 041 419 58 51

Mesures en cas d'intoxications et de brûlures par des caustiques

Premiers secours

simultanément ou ensuite

- **Eloigner le plus vite possible l'accidenté de la zone dangereuse. Prudence: le sauveteur lui-même peut être menacé.**

- **Le sujet sans connaissance doit être couché sur le côté et protégé du froid. Ne rien lui administrer par la bouche.**



Le visage doit être en position basse afin que le sang, les vomissements ou les sécrétions présents dans la bouche puissent s'écouler à l'extérieur. Observer sans interruption le sujet sans connaissance, sa respiration pouvant s'arrêter en tout temps.

- **Le patient sans connaissance ne respire plus ou respire mal (irrégulièrement ou en râlant) et son visage devient bleu: respiration assistée immédiate.**



Coucher le sujet sur le dos. Incliner la tête en arrière et relever le menton.

Souffler soigneusement de l'air à travers le nez ou la bouche légèrement ouverte.

Contrôle: la cage thoracique doit se soulever, bruit de l'air expiré.

- **Lors d'arrêt cardiaque: massage cardiaque externe**

- **Brûlures par des acides et alcalis**

Yeux: ouvrir les paupières. Rincer sous jet d'eau modéré (robinet ou douche) pendant 10 minutes ou utiliser une solution de lavage oculaire.

Peau: enlever précautionneusement les vêtements souillés. Rincer la peau avec de grandes quantités d'eau (robinet ou douche) pendant 10 à 15 minutes. Pansement sec.

Bouche, œsophage, estomac: faire boire de l'eau (2 à 3 dl en 30 minutes). Ne pas provoquer de vomissement.

Demander aide médicale à

Médecin	☎
Hôpital	☎
Poste sanitaire	☎
Police	☎

Si aucune aide médicale ne peut être obtenue, appeler immédiatement le:

Centre d'information toxicologique ☎ 145

- **Le médecin et le centre d'information toxicologique ont besoin d'informations précises:**

Qui Nom, âge, poids, sexe, le cas échéant adresse et téléphone.

Quoi Désignation exacte du poison et du nom du fabricant (indiqué sur l'étiquette de l'emballage).

Combien Quantité en grammes ou en millilitres sinon par exemple cuillère à café, grosse gorgée, etc. Lorsqu'il s'agit de caustiques, en indiquer la concentration; pour les solvants, en préciser la composition. S'il s'agit de gaz ou de vapeurs, en indiquer la couleur et la durée de l'inhalation.

Quand Temps. Cette indication est-elle exacte ou seulement vraisemblable?

Comment Ingestion? Contact? Inhalation?

Divers A quel poste de travail l'accident est-il survenu? Quelles substances y sont ordinairement utilisées? L'intoxiqué présente-t-il déjà des symptômes? Si oui, lesquels? L'accidenté a-t-il pu donner des précisions? Maladies connues?

Le modèle Suva

Les quatre piliers de la Suva

- La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.
- La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée de son Conseil d'administration, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.
- Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.
- La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.

Suva

Sécurité au travail

Renseignements

Tél. 021 310 80 40-42

Fax 021 310 80 49

Commandes

Case postale, 6002 Lucerne

www.suva.ch/waswo-f

Fax 041 419 59 17

Tél. 041 419 58 51

Substances dangereuses: ce qu'il faut savoir

Auteur

Secteur chimie

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, avec mention de la source.

1^{re} édition: juillet 1980

Edition revue et corrigée: janvier 2010

29^e édition: juin 2012, 20 000 exemplaires

Référence

11030.f